



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2016

OBJET : 2016-19AG
Rapport d'activités SyME05 2015

| | |
|---|------------|
| Nombre de membres en exercice | 43 |
| Nombre de membres présents | 23 |
| Nombre de membres présents (voix délibérative) | 23 |
| Nombre de suffrages exprimés : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pour | 23 |
| <input checked="" type="checkbox"/> Contre | 0 |
| <input checked="" type="checkbox"/> Abstention | 0 |
| Date de la convocation | 10/10/2016 |

L'an deux mille seize, le dix-sept octobre à 09H00, les membres composant le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Electricité des HAUTES-ALPES dûment convoqués par son Président à l'Hôtel du Département à GAP, se sont réunis sous la présidence de M. MOULLET Albert, Président du SyME05.

Etaient présents (voix délibératives) : M. DAVIN Roland, M. LAURENS Alain, M. TROCCHI Jean-Marie, M. GAYDON Albert, M. CHEVAL Jérôme, M. BOUCHIE Thierry, M. GOURY Dominique, M. BOREL David, M. BONNET Jean-Pierre, M. AUDIER MARC, M. DOU Jean-Claude, M. ROCHAS Bruno, M. ALLARD Daniel, M. LEPEINGLE Patrick, M. ALLARD LATOUR Bernard, M. MOULLET Albert, Mme BERTRAND Dominique, M. ARNAUD Jean-Michel, M. BERAUD Michel-Laurent, M. AUBERT Christian, M. LEYDON Louis, M. MAGNE Jean-Claude, M. DAGHENA Carlo.

Soit 16 collèges représentés par vingt-trois délégués sur les vingt et un collèges ayant quarante trois délégués.

Etaient excusés : M. FABRE Claude, M. VIGNAL Marc, M. CANNAT Marcel, M. LAUBE Éric, M. SARRAZIN Bruno, M. AUBERT Daniel, M. DECHANET Michel, M. PRAT Jean-Denis, M. BRISSON Pierre, M. CHEYLAN Maryvon, M. TOURRES GUY, M. AMOURIQ Guy.

Assistés de : M. RAIZIN Stéphane, Directeur Général des Services ; Mme LEBRUN Nadine, Responsable Administrative et Financière ; M. BOUILHOL Didier, Responsable Agence Sud ; Mme PEYRON Magali, Assistante de direction ; M. NICOLAS Christian, Responsable Agence Nord ; M. LECLERE Pierre-Jean, Responsable Agence Centre ; M. FARDELLA Cyrille, Technicien Agence Nord.

Secrétaire de séance : Mme BERTRAND Dominique

OBJET : 2016-19AG
Rapport d'activités SyME05 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-39

Monsieur le Président propose de voter le rapport du SyME05 retraçant son activité pour l'année 2015.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- adopte le rapport d'activités du SyME05 2015 tel qu'il a été exposé ;
- charge le Président de rendre définitif le document présenté en séance et de le notifier aux adhérents.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président,
A. MOULLET

